



Litige assurance automobile

Par **david240004**, le **06/11/2008** à **19:56**

bonjour,rnj'ai eu un sinistre automobile.rnj'etais a l'arret dans une file de voiture, un véhicule me rentre dedans par l'arriere et je "tampone" la voiture devant moi.La personne de devant descend et nous dit " mon véhicule n'a rien je vous laisse je m'en vais ".je fais le constat avec le tiers de derriere, il reconnais ses torts ,je mentionne sur le constat les degats a l'arriere et a l'avant (qui etaient plus faible). j'envoie le constat a l'assurance et on me dit que j'aurais du mentionner que j'avais été " PROJETé " sur le véhicule de devant et que a cause de ca une franchise pour les frais sur L AVANT du véhicule serais retenue (il ne prenais en charge que les frais sur l'arriere du véhicule). j'emmene le véhicule au garage, j'appel l'assurance en leur disant qu'il n'ordonne pas les réparations sur l'avant de mon véhicule si une franchise est retenue (les degats a l'avant son minime juste la plaque a refaire et a racrocher).On me reclame aujourd'hui une franchise de 500 euros car il les réparation sur l'avant ont etaient faite alors que je leur avait demandé de ne pas le faire et tout ca pour ne pas avoir marquer le mot " PROJETé " sur le constat. comment puis-je me defendre face a ca ? c'est honteux de vouloir "racker" les gens de la sorte d'autant plus que je n'ai pas les moyens de payer cette franchise et que mon véhicule est immobilisé ... et que je le repete J ETAIS A L ARRET ET JE NE SUIS PAS EN TORT. merci d'avance de votre aide.

Par **Tisuisse**, le **06/11/2008** à **23:18**

Je ne comprends pas votre histoire. Avez-vous, oui ou non, fait un constat avec le conducteur qui était devant vous ? Si non, je ne vois pas pourquoi les réparations ont été faites à moins que le choc par l'automobiliste qui vous suivait ait été tel qu'il fallait refaire le parallélisme. Ceci explique peut-être cela.

Par **chaber**, le **07/11/2008** à **09:33**

Avez-vous fait un constat avec le propriétaire du véhicule vous précédant? en précisant la projection?
Si non avez-vous relevé son identité? rnsi vous avez fait un schéma succinct de l'accident, est-il fait mention de ce 3ème véhicule. rncordialement

Par **david240004**, le **07/11/2008** à **10:51**

non je n'ai fais un constat qu'avec l'automobiliste qui m'a percuté a l'arriere puisque celui que j'ai percuté a l'avant n'avais aucun dommages sur son vehicule et nous a dit " je n'ai rien du tout je vous laisse " et est partis aussi vite. j'ai l'identité du tiers avec qui j'ai fais le constat (c'est a dire celui qui m'a percuté a l'arriere) mais pas celui qui n'avais aucun dommages sur sa voiture. Sur le constat j'ai indiqué le véhicule a l'avant et le véhicule a l'arriere. Je n'ai pas ordonné les réparations asur l'avant de mon véhicule car ils etaient minimales (une plaque d'immatriculations a refaire et a racrocher !!).
Je n'ai effectivement pas mentionné que j'avais été projeté (en meme temps il faut le savoir !!) , mais ayant mentionné que j'etais a l'arret sur le constat, comment aurais-je pu heurter en premier le véhicule devant moi ? donc avec une certaine logique ca ne peut etre que le véhicule qui m'a heurté a l'arriere qui m'a projeté sur le vehicule de devant. D'autant plus que le tier reconnais a 100% ses torts sur le constat il y précise qu'il m'a precuté en premier et qu'il est en tort.
merci d'avance pour la rapidité de vos réponses. rnrncordialement.

Par **chaber**, le **07/11/2008** à **11:34**

Le gros problème se situe sur les dommages avant qui apparemment sont plus importants qu'une plaque d'immatriculation puisqu'il vous est imposé la franchise et rien ne prouve que vous avez été projeté sur le véhicule vous précédant.
les assureurs vont vous objecter que vous avez embouti ce véhicule avant d'être à l'arrêt. rnsi votre constat comme vous l'indiquez précise que vous êtes à l'arrêt, il ne peut y avoir de franchise sur les dommages arrières puisque vous n'êtes pas responsable.
Vous pouvez tenter de demander à votre adversaire un courrier qui précise qu'il y a eu projection

Par **david240004**, le **07/11/2008** à **12:01**

j'ai reussi a joindre la personne qui m'a percutée a l'arriere, elle accepte de me faire un courrier j'espere que cela va s'arranger. en tout cas merci de votre rapidité de réponse je garde ce site en mémoire il est excellent.